

A. D. S. E.

Association de Défense de la Santé et de l'Environnement

3, Place de l'Eglise 91410 Saint-Escobille

Association déclarée le 15.10.2002 n° w911000472 sous la loi du 1^{er} juillet 1901 et du décret du 16 août 1901 JPNS

Compte-rendu de l'Assemblée générale du 6 mars 2025

Accueil des participants, remerciements à la municipalité de PUSSAY qui nous permet d'utiliser cette salle Jacques Parrain, en particulier à M. le Maire Grégory COURTAS de sa présence.

Je remercie également de leur présence M. Xavier Guiomar, maire de Chalo-St-Mars, ainsi que M. Michel Collignon, Maire adjoint de Saint-Hilaire. Avec la municipalité de Chalou-Moulineux ils nous ont permis de mettre en œuvre les différentes actions que nous avons menées en 2024.

Excuses de Monsieur Marlin

1. Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale du 31 janvier 2023

Il figure sur le site de l'ADSE

Aucune remarque

Approuvé à l'unanimité

2. Rapport moral 2024

Voici un résumé de nos différentes actions

- Sensibilisation à la protection de la faune sauvage

Comme nous l'avions précisé lors de notre précédente assemblée générale nous nous sommes engagés dans des actions de sensibilisation pour la protection des petits animaux en particulier les hérissons et les écureuils : opération « Sauve qui pique ».

Le 8 mai nous avons un stand sur le marché fermier de Chalo-St-Mars.

Pendant la **semaine de la nature, du 21 au 25 mai**, avec plusieurs autres associations (CPN, La Petite Tortue, l'ADCA, La Question) ainsi que les communes de Châlo-Saint-Mars, Saint-Hilaire, Chalou-Moulineux et Pussay, nous avons participé à une série d'actions.

Le vendredi 24 mai nous étions à la conférence débat sur le thème de la biodiversité organisée par « La Question ».

Le samedi 25 à la salle polyvalente de Chalou-Moulineux, nous avons organisé une conférence portant sur les soins à apporter aux écureuils et hérissons en détresse.

Le dimanche 26, à la base de loisirs d'Etampes, au sein du village nature, nous avons présenté différentes manières de protéger les hérissons avec la fabrication d'abris.

Nous étions également au **forum des associations à Pussay** le premier septembre ainsi qu'à la ferme « Sapousse » le 22 septembre.

Enfin le 13 octobre, **au forum écologique de Lardy**, Pascal et Mireille ont de nouveau présenté nos actions sur la protection des animaux et sur la méthanisation.

En accord avec les communes de Chalo-Saint-Mars, Saint-Hilaire et Chalou-Moulineux des panneaux incitant les automobilistes à la prudence pour protéger ces petits animaux vont être placés aux bords des routes : nous avons obtenu une subvention de 1000€ au titre du budget participatif de la région Ile de France, pour l'achat de ces panneaux.

C'est Claude qui a monté le dossier permettant d'obtenir cette aide avec l'association CPN Val de Seine.

Ces panneaux vont être mis en place dans les semaines à venir ; une inauguration est prévue en présence de représentants de la région Ile de France.

M. Grégory Courtas propose que les mêmes dispositifs soient installés à Pussay.

- Biométhanisation à ANGERVILLE (Méthagaze)

Dans cette lutte nous avons aidé le collectif CAMSE. Mireille Swidersky représentante du CAMSE reprend l'historique de cette lutte en insistant sur le fait qu'une installation de dimension réduite a d'abord été réalisée sans que nous en soyons avertis et la demande d'extension déposée moins d'un an après.

Le recours présenté contre l'arrêté d'extension de Méthagaze à Angerville est passé en audience au tribunal administratif de Versailles le mardi 12 mars. Notre requête a été rejetée.

L'expérience de cette lutte nous montre combien il est nécessaire s'il l'on veut réussir à empêcher une installation dangereuse pour l'environnement de commencer la lutte bien en amont, avant tout début d'installation : exemples réussis à St Escobille et à St Hilaire.

Le lagunage prévu sur la commune de Congerville est installé.

Celui de Pussay ne l'a pas été et M. le Maire précise que la demande maintenant caduque devra être renouvelée.

Quand une installation existe il vaut mieux travailler à améliorer son fonctionnement en participant à une Commission de Suivi du Site comme sur la zone industrielle Sud Essor.

Pour Méthagaze, nous avons demandé auprès de la préfète de l'Essonne la création d'une instance de concertation au cours de laquelle les agriculteurs porteurs de projet rendraient compte annuellement du fonctionnement de leur installation, tandis que les services de l'Etat, les élus, les riverains, les employés et les associations locales les interrogeraient, exprimeraient leurs réserves et leurs inquiétudes autant que leur satisfaction. Un nouveau courrier demandant cette mise en place va être transmis au Préfet de l'Essonne.

- Répare-café

Pour apporter concrètement notre contribution à la réduction des déchets, nous continuons chaque mois notre réparé café où plusieurs réparateurs bénévoles aident à remettre en fonctionnement différents petits appareils ménagers, des vêtements, des vélos... Cette activité qui se déroule en matinée chaque troisième dimanche du mois suscite un vif succès à Pussay.

Désormais cette activité se déroulera régulièrement dans la salle des sports à Pussay.

Gilles De Rasse responsable de cette activité explique son déroulement. Si les volontaires « répar-acteurs » étaient plus nombreux cela permettrait un meilleur fonctionnement.

Je tiens à remercier chaleureusement la municipalité de Pussay qui nous permet d'utiliser cette salle le troisième dimanche de chaque mois, ainsi que tous les « répar-acteurs » qui montrent à chaque fois leurs capacités en particulier Gilles de Rasse responsable qui a pris l'initiative de cette activité.

Si vous avez des compétences pour réparer ou des appareils qui ne fonctionnent pas vous êtes bien sûr les bienvenus. J'effectue également des réparations textiles et peux donner des conseils.

Date du prochain « réparé café » : Dimanche 16 mars 2025

- Vente de livres et d'objets (Béatrice, Raphaël et Jean-Pierre)

Nous continuons à réceptionner des livres, des objets, des vêtements... La déchetterie du Gatinais vient régulièrement les chercher.

Jean-Pierre Lienasson assure la vente sur internet.

Béatrice Balseiro, secrétaire, précise :

2 possibilités s'offrent à vous : venir les déposer chez Béatrice et Raphaël ou si vous êtes dans les environs Raphaël peut venir les chercher.

Si vous connaissez des structures ou des particuliers qui veulent des auteurs, des titres, des sujets précis... Béatrice lors du tri peut les mettre de côté, il suffit de lui téléphoner.

- Zone industrielle Sudessor

Comme en 2023 notre association a été admise à participer à la Commission de suivi du site (CSS) de cette zone

Trois entreprises présentant des risques particuliers doivent chaque année y rendre compte de leur fonctionnement.

REFOOD, anciennement BIONERVAL, effectue la biométhanisation de déchets organiques de la restauration et des commerces.

TRIADIS reconditionne et transfère des déchets dangereux.

ESTHIMA incinère des cadavres d'animaux domestiques, chiens, chats mais aussi chevaux.

La fonderie LORY qui n'est pas incluse actuellement pose aussi des problèmes environnementaux.

L'activité de ces entreprises dont l'utilité est indéniable peut malheureusement être cause d'accidents et de pollution. Les services de l'Etat (DRIEAT) surveillent régulièrement leur fonctionnement. Et nous renouvelons notre demande d'installation de capteurs de pollution capables de mesurer en permanence les différents produits qui s'en émanent. Il convient préalablement de sélectionner les polluants les plus dangereux pour la santé.

Lors de la réunion annuelle de cette commission le 15 octobre 2024, j'ai pu poser aux industriels des questions relatives au fonctionnement de leur entreprise.

Le compte-rendu de cette commission figure sur le site de la Préfecture.

- Procédure de classement des Vallées de La Louette et de La Chalouette

L'ADSE en accord avec les associations CPN, La PetiteTortue, l'ADCA a été associée à la procédure de classement de ces deux vallées.

L'ADSE a été invitée par les communes de CHALOU MOULINEUX et CHALO-ST-MARS à participer à une réunion préparatoire dans le cadre de la révision du PLU de ces communes (élaboration du diagnostic sur le thème de l'agriculture, de l'environnement et de la biodiversité)

Rapport moral adopté à l'unanimité

3. Rapport financier

Anne Baudry, trésorière présente l'ensemble des tableaux financiers en précisant le montant des frais d'avocat engagés depuis 2022 pour la défense contre l'extension de Méthagaze (17101€ en comptant l'amende de 2 000€, suite à la décision du tribunal administratif) ainsi que les aides fournies aux associations conformément à la décision prise lors de l'assemblée générale de 2024.

Tous les documents comptables ont été vérifiés et sont à disposition.

Rapport financier adopté à l'unanimité

4. Montant de la cotisation

Conserver le même tarif : individuel 5€, groupé 2€ par personne d'une même famille.

Approuvé à l'unanimité

5. Prévisions pour 2025

Bien sûr nous continuons, les actions entreprises l'an dernier : répare-café

Fête de la nature

Dans le cadre de cet événement qui se déroulera du 21 au 25 mai, Pascal Gremez explique :

- Le samedi nous pourrons nous joindre à plusieurs associations de Pussay pour inviter les habitants à un parcours champêtre, dans le cadre de celui déjà préparé avec des panneaux expliquant la biodiversité ;

- Comme l'an dernier, participer, au village nature organisé par CPN Val de Seine à la base de Loisirs d'Etampes ;

Ces activités remplissent tous les critères nous permettant de participer à l'élection de l'évènement « coup de cœur » et d'obtenir gratuitement des flyers afin d'en faire la publicité.

Festival écologique de Bouray Lardy

Inscription avant le 15 mars.

Et bien sûr en septembre nous participerons au forum des associations de Pussay ainsi qu'à la fête de la ferme « sapousse »

6. Budget prévisionnel 2025

Tableau

Proposition de renouveler le versement d'une subvention de 1000€ à chacun des organismes dont les buts correspondent à nos statuts :

- ZeroWaste France, qui lutte efficacement à la réduction des déchets ;
- La fondation pour la recherche médicale ;
- Génération future ;

Il est proposé d'y ajouter les éditions « La Hulotte » qui commercialisent des magazines sur le thème de la nature afin d'apprendre à mieux la protéger.

Le budget prévisionnel ainsi que ces versements sont adoptés à l'unanimité.

7. Renouvellement du conseil d'administration

Conformément à nos statuts, le Conseil d'administration est renouvelable par tiers chaque année :

Les 9 candidats sortants qui se représentent : *GIDOIN Gérard - GREMEZ Pascal - GUIOMAR Xavier - JAILLET Claude - KIEFFER Geneviève - LAYNEY Jean-Gabriel - LAVENANT Rémi - LIENASSON Françoise - LIENASSON Jean Pierre.*

Sont élus à l'unanimité

8. Questions diverses

ATLAS de la Biodiversité intercommunale Chalo-St-Mars, Chalou-Moulineux, Saint-Hilaire

M. Xavier Guimar, maire de Chalo-St Mars explique :

Pendant 3 ans, des inventaires naturalistes mettront en avant l'incroyable diversité des espèces communes et remarquables de ces vallées. Des animations pour petits et grands, des

interventions dans les écoles, des chantiers nature ou encore des sciences participatives seront proposés.

L'ABC est en partie financé par l'Office Français de la Biodiversité et ce sont des associations locales qui le portent auprès des communes.

Samedi 15 mars, journée de lancement de l' ABC : à partir de 10h30 RDV à la salle des fêtes de Chalo-St-Mars pour une présentation de la démarche ABC avec les différents acteurs. Vers 12h30 repas convivial sorti du sac ; Départ à 13h 30, depuis la place Beltrame pour une balade nature et biodiversité jusqu'à St Hilaire.

Des imprimés d'information sont à la disposition des personnes présentes et l'information figure sur notre site internet.

De Catherine Damon d'Etréchy

Au sujet du numérique.

Serait-il possible que l'association fasse une demande à nos députés et sénateurs pour légiférer l'usage du portable, des tablettes et PC dans les écoles-collèges et lycées et facultés pour :

- interdire le portable en cours : il sera alors interdit de photographier les cours, il faudra ré-apprendre à prendre des notes pour que les connaissances « re-rentrent » dans les mémoires des jeunes, actuellement sacrifiées (les mémoires, mais aussi les jeunes...)
- interdire que toutes les leçons passent par les tablettes le cas échéant : j'ai le cas d'élèves au lycée d'Etampes qui n'écrivent rien et n'ont aucun manuel en anglais, tout est dans la tablette. Donc rien n'est dans la tête et le niveau d'anglais est déplorable puisque rien n'est à écrire, à lire et à mémoriser ainsi.

Un courrier sera rédigé dans ce sens.

Covoiturage

Béatrice Balseiro propose qu'un covoiturage soit organisé lors d'une prochaine réunion afin de permettre à davantage de personnes de participer.